

Le contrat pour la construction de l'Hôpital des enfants du CHUV est signé

Service de communication
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

M: +41 79 556 60 00
medias@chuv.ch

Les travaux pour la réalisation de l'Hôpital des enfants du CHUV vont pouvoir commencer cet automne. Ils sont confiés à la société HRS Real Estate SA.

Dans un arrêt rendu le 3 mai 2018, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a entièrement rejeté le recours déposé par un consortium italien contre l'adjudication des travaux du nouvel hôpital à la société HRS Real Estate SA. A la suite de cette décision, le contrat entre le CHUV et l'entreprise adjudicataire a pu être signé le 9 mai. Une action du recourant devant le Tribunal fédéral n'est pas exclue, mais elle n'aurait pas d'incidence sur le lancement du chantier.

Toutes les critiques du recourant ont été écartées par la justice vaudoise. La Cour a admis les explications formulées par la Direction des constructions, ingénierie, techniques et sécurité du CHUV, relatives au processus d'élaboration des critères et d'évaluation. Elle a également entériné la méthodologie d'évaluation et la notation a été jugée parfaitement traçable et défendable, sans la moindre trace d'arbitraire.

Le Grand Conseil a accepté à l'unanimité en 2013 un crédit de 170 millions destiné à la construction d'un grand centre pédiatrique, à Lausanne. C'est en décembre 2016 que le CHUV, en sa qualité de pouvoir adjudicateur, avait publié une annonce préalable pour la construction d'un nouvel Hôpital des enfants (env. 85 lits), au nord du bâtiment principal de la cité hospitalière, sise à la rue du Bugnon. Sept entreprises générales avaient répondu et la décision d'adjudication était intervenue en novembre dernier.

Le chantier de construction de l'Hôpital des enfants devait initialement débiter en mai 2018 ; une partie des travaux préparatoires avait déjà été réalisée. Son ouverture est désormais attendue pour l'été 2022.